Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID: 064-200039204-20240122-BE_2024_002-DE



Réunion du 22 janvier 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LOMBART, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Fabienne COSTEDOAT-DIU Nadia, GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Christian LÉCHIT, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Didier REY.

OBJET: APPEL D'OFFRES OUVERT: FOURNITURE ET LIVRAISON DE TITRES RESTAURANT POUR LES AGENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ: AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT DE TRANSFERT

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 14 mars 2022 pour une remise des offres le 20 avril 2022.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum, passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Le marché notifié le 28 juin 2023, a été attribué à la société **BIMPLI SASU** (75013 PARIS) pour un montant de 260 000,00 € HT.

L'avenant a pour objet de mettre à jour les informations suite à une fusion par voie d'absorption de la société BIMPLI SASU par la société SWILE SAS. Il convient ainsi de conclure un avenant de transfert afin de formaliser ce changement de statut.

Le titulaire actuel du marché est donc désormais SWILE SAS.

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID: 064-200039204-20240122-BE_2024_002-DE

Nouvelles coordonnées :

SWILE SAS

7Center, Immeuble L'Altis, Bâtiment A, 561 rue Georges Meliès 34000 Montpellier

SIRET: 824 012 173 00046

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

d'autoriser son Président à signer l'avenant de transfert.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée Pour extrait certifié conforme, Le président,

Patrice LAURENT